

TARIFS DES RESIDENCES AUTONOMIE

ANNÉE : 2023

LES RESIDENCES

Résidence Jean Goujon	F1	430.33 €
Dépôt de Garantie	F1	500.00€
Résidence Jean goujon	F1 Bis	577.38 €
Dépôt de Garantie	F1 Bis	700.00 €
Résidence Michel Colombe	F1 Bis	541.03 €
Dépôt de Garantie	F1 Bis	700.00 €
Résidence Michel Colombe	F2	750.62 €
Dépôt de Garantie	F2	900.00 €
Chambre d'Hôtes	1 nuit avec draps	40.60 €
Hébergement temporaire	F1 bis meublé	603.60€
	Location de 15 jours à 2 mois	(au prorata du séjour)

LE RESTAURANT

(Uniquement le midi du lundi au vendredi et possibilité d'avoir un potage le soir)

Repas résident et Jocondien de + de 60 ans	7.00 €
Repas résident dont le conjoint réside en EHPAD	5.60 €
Repas résident percevant l'ASPA (Allocation Solidarité Pers. Agées)	5.60 €
Potage	1.05 €
vin	1.70 €
Repas invité	11.30 €
Repas personnel municipal et personnel tours métropole	5.60 €
Repas stagiaire rémunéré	4.20 €
Repas stagiaire et enfant – de 10 ans	4.05€

LES AUTRES PRESTATIONS

Ampoules DULUX	2 €
Ampoules Lino Fluo	14 €
Machine à laver	2.50 €
Sèche-linge	2.50 €
Dosette lessive	0.50 €
Pile plate (store, médaillon)	3.00 €
Photocopie A4	0.15€
A3	0.30 €
En cas de perte/vol (sur présentation d'une attestation sur l'honneur)	
- médaillon d'appel	65 €
- badge d'entrée	25 €